

## LES BANQUES EN TÊTE

# Entre culture et solidarité en Belgique



Chantal Pirlot

Administrateur  
délégué  
Prométhéa

Si des banques comme ING et Dexia sont très engagées dans le culturel, d'autres comme Fortis ont choisit le social comme cheval de bataille.

### INTERVIEW

La fondation pour la promotion des arts - Prométhéa, créée en 1985, a pour mission de conseiller les entreprises dans leur politique de mécénat, d'aider les artistes et responsables culturels à trouver les partenaires mécènes et de favoriser la rencontre et les échanges entre les mondes économique et culturel.

[1] 1989, le concours des Caius, prix du mécénat culturel en Belgique, est le rendez-vous annuel de Prométhéa pour la promotion du mécénat culturel. Il met en lumière les entreprises qui se sont distinguées par leur créativité, leur dynamisme, leur persévérance et leur contribution au développement culturel et patrimonial de notre pays.

### ■ Comment définissez-vous en Belgique "mécénat" et "sponsoring" ?

Les termes "mécénat" et "sponsoring" désignent à la base une même démarche, à savoir le soutien du secteur privé à une initiative qui n'est pas liée directement à son activité économique. Les grandes différences se situent principalement au niveau des retombées recherchées dans le soutien d'un projet, du risque pris par l'entreprise ainsi que l'aide fournie à la collectivité.

Le sponsor soutient a priori une action "sûre", donnant un maximum de visibilité à l'entreprise ou à ses produits. Le mécène, quant à lui, soutient des actions souvent plus "risquées", offrant des retombées beaucoup plus discrètes. On parlera donc plus facilement de sponsoring pour le domaine sportif et de mécénat pour la culture.

Dans le domaine culturel, on utilise aussi souvent les termes de partenariat ou de parrainage, faisant référence au fait que l'entreprise mécène et le projet culturel s'associent et créent un partenariat incluant soutien

financier, échange d'expériences, prise en compte des intérêts réciproques...

En Belgique, la part du domaine culturel financée par les grandes entreprises s'opère le plus souvent via des "comités de mécénat" ou des "fondations". Ces entités sont clairement distinctes des services de communication et ce sont majoritairement les banques qui agissent.

### ■ Quelle est la place des banques en Belgique dans les actions de mécénat ?

Les banques ont été les premières entreprises à soutenir la culture en Belgique. C'est sans nul doute, encore à l'heure actuelle, le secteur le plus actif financièrement, après l'État, bien entendu. Car ici, comme en France, les subventions publiques restent la source financière dominante pour les secteurs artistique et culturel.

Du reste, vu la conjoncture économique de ces dernières années, les banques ont recentré leurs actions de mécénat dans le domaine culturel afin de mieux les coordonner avec leur politique et leurs valeurs.

### ■ Quelles sont les banques les plus actives ?

ING Belgique, Fortis et Dexia Banque sont des banques particulièrement actives en Belgique.

Ainsi, ING Belgique possède une très belle collection d'art contemporain internationale, constituée au départ par le Baron Lambert, un des fondateurs du Groupe. Afin de renforcer son positionnement dans ce

domaine, la banque réalise régulièrement des expositions dans l'espace culturel qu'elle a aménagé dans un bâtiment, rénové à ses frais, situé place Royale à Bruxelles. Enfin, ING Belgique soutient diverses initiatives extérieures dans les domaines des arts plastiques et de la musique.

En tant que banque des Communes, Dexia (ex-Crédit communal en Belgique) soutient de manière importante la Musique. À ce titre, l'entreprise a reçu en 2003 le prix Caius [1] de Prométhéa pour son action intitulée "Axion Classics". Cette action permet aux jeunes musiciens des académies de musique de participer à un concours de haut niveau dans le domaine musical. La banque permet ainsi aux lauréats de bénéficier d'un réel tremplin pour leur future carrière. Enfin, la banque possède également une très belle collection d'œuvres réalisées par des artistes belges de 1830 à nos jours. Fortis a, quant à elle, créé en 1995 une fondation, la "Fortis Foundation Belgium", qui œuvre principalement dans les domaines de la solidarité, de l'aide aux plus démunis et de l'exclusion sociale (encadré). La culture n'est cependant pas en reste, puisque la Banque, issue notamment de la fusion de l'ex-CGER et de l'ex-Générale de Banque, toutes deux pionnières dans le mécénat culturel, poursuit une politique d'aide à la jeune création dans les domaines de la mode, du design...

Enfin, il existe aussi en Belgique la Banque Cera qui, sur son modèle historique de coopérative, soutient divers projets, principalement culturels. Cera souhaite que son soutien initie un effet de levier et incite d'autres partenaires, public ou privé, à s'impliquer dans ces projets. ■

Propos recueillis par Andréane Fulconis-Tielens.

FORTIS

# “Un cœur solidaire”

INTERVIEW D' **Amélie D'Oultremont**, directrice générale de la Fondation Fortis

Fortis, groupe néerlandais et belge, possède une fondation dans ses deux pays d'origine.

**Pourquoi votre fondation œuvre-t-elle surtout pour le social ?**

Le groupe Fortis a fait le choix de concentrer son mécénat sur la lutte contre l'exclusion sociale en Belgique. Cette décision émane tout d'abord des origines multiples de Fortis. La fondation, née en 1995, est à l'image du groupe qui représente plusieurs entités : la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite (CGER), banque tournée vers la solidarité, la Générale de Banque et deux compagnies d'assurance Amev (néerlandaise) et AG (Assurances Générales, belge). Pour marier au

mieux les deux cultures, hollandaise et belge, nous avons pensé que la seule valeur commune aux uns et aux autres était “la générosité, le cœur”. Nous souhaitons que nos opérations de mécénat soient réellement des dons, sans aucun retour. Les axes que nous avons choisis en 1995, sont directement liés aux évènements que vivaient la Belgique à l'époque, entre les horreurs des révélations de l'affaire Dutroux et la montée du chômage des jeunes. Trois thèmes fondamentaux se sont ainsi dégagés : aider l'enfance, insérer les jeunes dans l'activité économique via l'apprentissage et la formation, et favoriser la solidarité entre les générations.

**Quelles sont les grandes différences entre vos actions de mécénat et celles de Fortis aux Pays-Bas ?**

La fondation Fortis en Hollande fonctionne sur un appel au volontariat en interne. Les salariés, près de 2 500 chaque année, participent à des associations en dehors de leur temps de bureau. Leur travail est très différent du nôtre, puisque la fondation en Belgique fait surtout des donations. Ce n'est que depuis 2000, date de l'année internationale du volontariat déclarée par l'ONU, que nous avons mis en place des activités de bénévolat interne. En 2004, près de 700 salariés se sont engagés auprès de diverses associations au



Les employés de Fortis travaillent comme volontaires pour rénover les locaux d'une association.

travers de deux formules. Ils peuvent, tout d'abord, intervenir le week-end, au travers du programme “solidarity days”, qui est annoncé sur l'intranet du groupe, par exemple pour faire des travaux de peinture ou de nettoyage pour des associations. Régulièrement, une dizaine de collaborateurs de Fortis se proposent comme bénévoles pour le samedi ou le dimanche. Enfin, les salariés agissent aussi dans les associations grâce aux journées de “Team Building”. La fondation propose aux départements (marketing, finance, vente...) du groupe des sessions de “solidarity building” pour consolider l'esprit d'équipe de leurs entités en les envoyant une journée donner un coup de main à des associations. L'année dernière, par exemple, dix associations de la ville côtière de Ostend ont reçu 200 vendeurs de Fortis Belgique. Le programme leur a tellement plu qu'ils recommencent cette année.

EN CHIFFRES

**Budget de la fondation Fortis Belgique**

■ 1,3 million d'euros par an (montant voté tous les trois ans, hors frais de fonctionnement et des salaires de la fondation)

